



**HAL**  
open science

## Que signifie la structure des réseaux personnels ?

Alexis Ferrand

► **To cite this version:**

Alexis Ferrand. Que signifie la structure des réseaux personnels?. 2ème Conférence Européenne sur l'Analyse des Réseaux Sociaux, Paris Sorbonne, Jun 1991, France. halshs-00261795

**HAL Id: halshs-00261795**

**<https://shs.hal.science/halshs-00261795>**

Submitted on 9 Mar 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## 2 ème Conférence Européenne sur l'Analyse des Réseaux Sociaux Paris Sorbonne , Juin 1991

### **1. QUE SIGNIFIE « LA STRUCTURE » DES RESEAUX PERSONNELS ?**

**Alexis Ferrand,**  
Chargé de Recherche au Lasmas-CNRS, Paris

#### **1.1 INTRODUCTION**

L'analyse des réseaux sociaux se présente elle même comme capable de proposer et d'utiliser empiriquement un paradigme "structural" dans la définition et l'interprétation des faits sociaux. Le modèle formel de référence est celui des "réseaux totaux", de tous les liens d'un (ou de plusieurs) type entre un ensemble fini d'entités. Beaucoup d'avancées méthodologiques et théoriques concernent les "réseaux totaux". Simultanément des observations empiriques portant sur les "réseaux personnels" se multiplient. Il faut être clair : les qualités formelles de ces deux objets ("réseaux totaux" versus "réseaux personnels") reproduisent les différences entre un "tout" et ses "parties". Les propositions théoriques et les tentatives de validation empirique posent des questions différentes selon qu'il s'agit de l'un ou l'autre objet. Notamment les propositions "structurales" relatives aux réseaux personnels (tels qu'ils sont observés par des enquêtes sur échantillons en base individu) sont spécifiques. Elles doivent définir leur propre domaine de validité.

Auparavant, j'avais principalement essayé de clarifier des modes d'analyse et de mesure qui respecteraient un postulat "structural" a) dans la description des contenus des relations, en considérant chaque modèle relationnel comme un totalité qui ne prend sens que par contraste avec les autres modèles relationnels; b) dans la mesure des durées des relations, en supposant que la signification de la durée d'une relation est relative aux durées des autres relations d'un individu. On postule qu'un réseau personnel est un système, et on en déduit des orientations méthodologiques.

Aujourd'hui la perspective, l'horizon visé sont différents. Il s'agit d'examiner comment peuvent interagir deux caractéristiques structurelles des réseaux personnels :

- leur structure sociométrique, examinée à partir des liens entre alters ;
- leur composition, examinée à partir des types de relations (rôles) qu'ils comportent.

## **1.2 LIENS ENTRE ALTERS ET TYPES DE RELATIONS : OPACITE DES ROLES, ET TRANSITIVITE DES LIENS ELECTIFS**

### **1.2.1 Deux visions de ce qui forme "structure" dans un réseau personnel**

#### *1.2.1.1 Liens entre alters : Structure sociométrique.*

Présentant le paradigme de l'analyse structurale, B.WELLMAN cite la prise en compte des liens entre alters comme une des cinq exigences fondamentales de ce modèle d'analyse : "A central consideration is how patterned relationships among multiple alters jointly affect network members behavior. Hence, it is not assumed that network members engage only in multiple duets with separate alters" (BERKOWITZ, S. D. WELLMAN, B. 1988, p.20).

Cette exigence est au centre du débat entre les théories "individualistes" et "collectivistes" de l'échange social. Ce débat porte à la fois sur l'interprétation de ce qui permet aux échanges d'exister, et sur leur forme : entre la dyade de l'échange restreint (HOMANS, G.C. 1958), l'utilisation stratégique d'alternatives relationnelles (BLAU, P. 1968) et les circuits complexes de l'échange généralisé (LEVI STRAUSS, C. 1949), ce sont des "objets" différents qui sont pris en considération (Voir la discussion dans EKEH, P. 1974). De façon plus générale, qu'il s'agisse de l'analyse du soutien social, de l'influence, de la prise de décision, les liens entre alters jouent dans l'interprétation théorique un rôle crucial.

#### *1.2.1.2 Les types de relations : "la structure de rôles".*

Une deuxième propriété "structurale" des réseaux personnels est leur composition : le nombre et les types de relations qu'ils comportent. On parle ainsi de "structures" différentes par exemple lorsque certains réseaux comportent peu de relations de parenté, d'autres beaucoup de relations de parenté et moins de collègues de travail, etc.

Les types de relations sont différenciés de manière très dominante par les contextes d'interaction, par des rôles sociaux que l'on suppose relativement standardisés : parents (proches, lointains); collègues de travail; membre des mêmes groupements associatifs, etc. Dans cet esprit le réseau personnel, rassemblant une large partie des partenaires avec lesquels ego entretient des relations significatives, est une observation des différents rôles qu'il est amené à tenir dans différents contextes d'interaction.

Les relations sont aussi caractérisées par les interactions, les échanges particuliers qu'elles autorisent. Mais ceci est plus souvent considéré comme une variable dépendante que comme une propriété intrinsèque : ce sont les compositions différentes des réseaux, les types de relations qu'ils rassemblent, qui doivent permettre d'expliquer ce que ego peut jouer dans chaque relation et avec leur ensemble.

### **1.2.2 Types de contextes relationnels et inter-connaissance des alters.**

Quels rapports théoriques peut-on établir entre ces deux dimensions structurelles, entre l'interconnaissance des alters et la composition des réseaux définie par les contextes des relations ? Cette question peut être formulée de manière plus réduite, mais plus facilement analysable, au niveau non de réseaux compris dans leur ensemble, mais de toutes les paires de relations que leur composition autorise : si on considère deux relations, une paire de relations, entre un individu et deux partenaires différents, la similitude des contextes des relations entre l'individu et chacun de ses partenaires a-t-elle une influence sur la chance que ces partenaires se connaissent entre eux?

Deux propositions théoriques sont concernées par cette question.

### 1.2.2.1 *L'emprise du contexte social sur les relations et l'opacité des rôles.*

Les relations interindividuelles existent au sein de différents contextes ou cadres sociaux : famille, voisinage, travail, organisations et associations, etc. Ces cadres sociaux proposent de façon plus ou moins contraignante des normes et modèles pour définir les contenus des relations. Lorsqu'on parle de relation de rôle, on suggère l'existence d'une régularité dans la façon dont les acteurs entrent en relation dans un contexte donné. Le contexte contribue à définir le contenu de la relation. Si un même individu est en relation avec deux alters différents au sein d'un même contexte, ceci implique-t-il que ces alters se connaissent entre eux?

Cette question concerne ce que MERTON (1957, p.286 trad.fse) a appelé l'opacité des rôles : la possibilité pour un individu dans un contexte donné de rendre invisible à certains partenaires les relations qu'il a avec d'autres. MERTON suggère que l'opacité de certains rôles est fonctionnellement essentielle pour faciliter la gestion des éventuelles contradictions dans l'ensemble des rôles qu'un même individu est amené à tenir, au sein d'un contexte particulier.

On peut ajouter que la possibilité de rendre un rôle opaque :

- diminue le contrôle social global du contexte; donne une certaine liberté de manoeuvre aux individus ;
- et donc autorise une plus grande liberté aux partenaires d'une relation pour définir la forme et le contenu de leur relation.

Il est évident que l'opacité d'un rôle, dans certains contextes, peut être maintenue, même si les deux partenaires d'un même individu se connaissent. Il est non moins évident que, si les deux partenaires d'un même individu ne se connaissent pas, alors l'opacité a beaucoup de chances d'être réalisée.

### 1.2.2.2 *La transitivité des liens électifs interpersonnels.*

Au sein des contextes relationnels, les individus choisissent de façon préférentielle certains alters avec lesquels ils nouent des relations plus personnelles, plus spécifiques, dans lesquelles ils s'engagent davantage. La littérature scientifique nous apprend qu'il existe des régularités dans la sélection des partenaires pour les relations les plus personnalisées. Très globalement la similitude sociale des partenaires est une pré-condition requise : les gens engagent plus souvent des relations intimes avec des partenaires qui leurs ressemblent. Il en résulte que si ego est similaire à partenaire P1, et si ego est similaire à partenaire P2, alors P1 et P2 ont des chances d'être similaires et donc de pouvoir engager le type de relation concerné. Il peut ainsi exister une transitivité des pré-conditions. Le proverbe "les amis de mes amis sont mes amis" suppose de manière plus forte la transitivité du contenu relationnel lui même : si ego est en relation de confiance avec P1, et si ego est en relation de confiance avec P2, alors P1 a des chances au minimum de connaître P2, même si ce n'est pas une relation de confiance.

P1 a toutes chance d'être en relation avec P2 pour deux types de raisons :

- pratiques : Ego peut faire se rencontrer P1 et P2 ;
- normatives : le type de relation concerné exige que P1 et P2 aient aussi la même relation que Ego-P1 et Ego-P2.

Ces deux questions théoriques concernent un même processus, examiné dans deux perspectives opposées : l'opacité maximum suppose la non transitivité.

Une considération méthodologique et empirique est aussi importante : S'il était possible d'identifier des régularités entre les types relationnels et l'interconnaissance des alters, ceci permettrait d'inférer des densités de réseaux personnels à partir de leur composition. Ceci présenterait une grande simplification pour des enquêtes légères sur grands échantillons.

### **1.3 LIENS ENTRE ALTERS DANS LES RELATIONS DE CONFIDENCE SUR LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE**

#### **1.3.1 Les relations de confiance sur la vie affective et sexuelle**

Ces questions sont examinées à partir des résultats d'une pré-enquête méthodologique auprès de 199 personnes. (50% moins de 25 ans ; quotas sommaires assurant la présence dans l'échantillon de personnes issues de différents types de milieux urbain..village, de différentes catégories socio professionnelles : cadres..ouvriers ; interviews face à face. Les quatre générateurs de noms demandaient de lister les personnes "qui vous parlent ou à qui vous parlez" a) "du plaisir d'être aimé ou de conquêtes amoureuses", b) "de difficultés de couple ou de peines de coeur", c) "de contraception", d) "de problèmes ou de maladies sexuelles et de leur traitement". Au maximum 5 relations étaient analysées en détail.)

Il y a un intérêt spécifique à examiner ces questions dans le cadre des relations de confiance sur la vie affective et sexuelle<sup>1</sup>. En effet ces relations concernent des questions très personnelles et privées. D'une part l'individu doit garder un contrôle sur la diffusion des révélations qu'il fait. D'autre part il ne fait pas forcément les mêmes confidences à tous ses partenaires. Ces relations peuvent donc exiger une forte opacité des rôles, et une faible transitivité de la relation elle même. Les relations de confiance sur la vie affective et sexuelle peuvent représenter une sorte de cas limite où l'emprise des cadres sociaux sur les relations, et principalement sur les "relations de relations", doit être minimum.

#### **1.3.2 Composition et structure sociométrique des réseaux de confiance.**

##### *1.3.2.1 Composition des réseaux selon les contextes des relations.*

On n'examine ici que les réseaux pour lesquels l'analyse des liens entre confidents a un sens, ceux qui en comportent au moins deux. Le nombre moyen de confidents dans ces réseaux est de 3.5, sans effet notable du sexe ou de l'âge.

Globalement le jeu relationnel de la confiance s'inscrit dans deux contextes sociaux dominant : couple et parenté qui représentent 40% des contextes; sociabilité qui représente 36% des contextes. Le travail ne représente que 12% des environnements sociaux des relations de confiance. Cette inscription sociale des réseaux de confiance est peu influencée par des caractéristiques individuelles de sexe ou d'âge. Les hommes accroissent légèrement la taille de leur réseau en privilégiant le cadre du travail et les loisirs, alors que les femmes sauvent un peu le voisinage du silence absolu sur la vie affective et sexuelle. Cette stabilité de la structure moyenne des réseaux d'au moins deux confidents dans des sous-populations caractérisés par ces attributs individuels dissimule une variabilité importante qui révèle d'autres principes de différenciation.

---

<sup>1</sup> On trouvera une présentation détaillée de l'enquête dans le N°5, 1991 de la revue Sociétés Contemporaines. Paris, L'Harmattan.

<sup>2</sup> 2<sup>ème</sup> Conf.Européenne d'Analyse des Réseaux Sociaux, Paris Sorbonne,1991

Tableau A : Importance des différents contextes relationnels dans les réseaux, selon les caractéristiques de l'enquêté, selon que le conjoint est cité comme confident.

Contextes	N=	Ages			Sexe		Conjoint	
		Tous 162	<25 79	25+ 83	H 76	F 86	non 80	oui 81
Voisin		0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.1
Collègue		0.4	0.5	0.4	0.5	0.4	0.5	0.3
Conjoint concubin		0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.00	0.9
Parenté		0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	1.0
Sociabilité		1.3	1.3	1.2	1.4	1.2	1.3	1.2
Conseil aide		0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2
Nb confidents		3.5	3.6	3.4	3.6	3.4	3.3	3.7

NB. Nb moyen de fois ou un contexte est utilisé pour décrire une relation (Somme colonne = nombre de relation, modulo les arrondis; chaque relation a un poids de 1 quel que soit le nombre de contextes cités pour la caractériser). Conjoint : réseaux d'individus qui ont, vs n'ont pas, cité le conjoint comme confident.

Exactement la moitié des réseaux de confiance comportent un conjoint, ou concubin comme confident. Ne pas avoir de conjoint comme confident crée une "perte sèche", non compensable par un développement significatif des confidences dans d'autres contextes relationnels : on rencontrera un peu plus des collègues, mais la parenté est alors moins citée<sup>2</sup>. Si on considère la distribution des contextes sociaux de la confiance, on voit se dessiner une structure relativement stable, qui pivote sans changement majeur autour de la présence/ absence d'un conjoint comme confident.

### 1.3.2.2 Liens entre alters, la densité des réseaux.

Le réseau moyen a une densité de 0.31. Dans 14% des réseaux tous les liens existent (densité 1.0). Dans 54% des réseaux aucun des liens possibles entre confidents n'ont été déclarés par l'enquêté comme existant (densité 0.0) : les réseaux de confiance sont majoritairement déconnectés et les confidents isolés les uns des autres. La densité est indépendante de l'âge et du sexe des individus. (Pour des âges dichotomisés :  $a \leq 24$  ans /  $a > 25$  ans, le Chi<sup>2</sup> est de 0.13  $p=0.9$ . Pour le sexe, le Chi<sup>2</sup> est de 0.1  $p=0.9$ ). Par contre la proportion de réseaux totalement déconnectés décroît régulièrement avec leur taille, comme s'il devenait impossible que parmi plus de confidents, deux au moins ne se connaissent pas ; dans le même temps il devient impossible qu'ils se connaissent tous (Tab. B).

Tableau B. Densité des réseaux selon leur taille.

Taille du réseau	Interconnaissance des confidents			Tous % Ligne	N
	Nulla	Partielle	Totale		
2	68%	0%	32%	100	xx
3 ou 4	51%	38%	11%	100	xx
5	48%	52%	0%	100	xx
Tous %	55%	32%	13%	100	162

Note a) Interconnaissance : nulle : densité=0 ; partielle :  $0 < D < 1$  ; totale :  $D=1$ .

b) Chi<sup>2</sup> de ce tableau : 37.6  $p=0.000$

<sup>2</sup> Si on retire le conjoint confident des réseaux qui en comportent un, la distribution des autres contextes ne change nettement que pour parenté.

Si la structuration sociométrique du réseau semble à nouveau moins liée à des attributs individuels qu'à une propriété formelle, la taille, c'est selon une logique qui n'a rien de linéaire. Accroître la taille d'un réseau, c'est en multiplier la complexité, et donc ouvrir l'espace des stratégies relationnelles possibles. Or la densité ne rend pas compte des opportunités structurelles des réseaux de différentes tailles.

### 1.3.2.3 L'isolé et la déconnexion.

L'hypothèse générale avancée sur la particularité des confidences affectives et sexuelles suppose que l'individu se ménage une marge de liberté en maintenant une "opacité" entre différentes relations de confiance qui ont à entendre des types de discussions différentes. Ceci suppose une déconnexion du réseau, en terme de graphe, l'absence de chemin entre au moins deux confidents, et par là l'impossibilité pour une information donnée à celui-ci de circuler vers celui-là.

Cette condition structurelle a été examinée par R.BURT (1987) dans le cadre d'une critique du rapport entre l'indice classique de densité et le sentiment subjectif de bien être. Le GSS définit le 'total stranger' comme un confident qui n'en connaît aucun autre : il est isolé. Dans les réseaux de confiance tels qu'observés par le GSS, R.BURT conclue : "it is especially interesting to note that the network's effect is driven less by especially close relations than by strangers"(p.328). Toutes choses égales par ailleurs, plus il y a d'isolés, moins les gens se disent heureux ; "it is the negative impact of strangers rather than the positive impact of close relations that determines expression of happiness"(328). Cette relation statistique est interprétée comme "the négative effect of having to sustain independant relationships with otherwise unconnected people in order to discuss important matter" (p314). C'est à dire dans un sens diamétralement opposé à l'hypothèse que je formule : je ne sais ce que les confidences ont à voir avec le sentiment de bonheur, mais je suppose que c'est plus un avantage qu'un inconvénient qu'elles puisse se faire auprès de personnes qui ne se connaissent pas.

L'existence d'au moins un isolé dans son réseau personnel est une condition structurelle qui autorise effectivement au moins deux façon de se confier sans crainte de recoupement. C'est une condition très suffisante ; mais elle n'est pas nécessaire. Elle impose une contrainte "haute". Un réseau peut être déconnecté sans comporter d'isolé : à partir de 4 confidents, il peut exister deux 'cliques' non liées entre elles. Chaque confident en connaît au moins un autre, mais il n'existe pas de chemin pour lier une paire à l'autre. L'existence d'un "isolé" représente une configuration particulière dans la classe plus générale des structures déconnectées. C'est pourquoi nous allons surtout examiner les proportions de réseaux déconnectés.

Tableau C : Isolés et déconnexion.  
selon les caractéristiques de l'enquête,  
selon que le conjoint est cité comme confident.

Variable	Label	Tous	<25	25+	H	F	0conj	1conj
		162	79	83	76	86	80	81
Nb confidents		3.5	3.6	3.4	3.6	3.4	3.3	3.7
Nb d'isolés		1.9	1.9	2.0	2.0	1.8	1.9	1.9
% d'isolés		0.55	0.52	0.58	0.56	0.54	0.58	0.51
Densité		.31	.31	.30	.31	.30	.27	.34
% de res. deconnecté		0.66	0.63	0.69	0.66	0.66	0.75	0.57

L'existence d'au moins un isolé n'est liée ni au sexe ( $\chi^2=0.06$   $p=0.81$ ) ni à l'âge ( $\chi^2=0.5$   $p=0.47$ ). Si le tableau C indique que le nombre moyen d'isolés dans les réseaux peut varier, la part qu'ils représentent varie très peu : entre 52% et 58% des confidents.

La proportion de réseaux comportant au moins un isolé varie légèrement (mais non significativement  $\chi^2=5.02$   $p=0.158$   $df=3$ ) avec le nombre de confidentes. De même la déconnexion n'est liée ni au sexe ( $\chi^2=0.00$   $p=0.95$ ) ni à l'âge ( $\chi^2=0.52$   $p=0.47$ ). Elle varie avec la taille du réseau, mais non significativement ( $\chi^2=5.51$   $p=0.138$   $df=3$ ). (Les cases intéressantes sont présentées dans le Tableau D)

Tableau D. Proportion de réseaux comportant au moins un isolé et déconnectés, pour différentes tailles.

Nombre de confidentes :	2	3	4	5	Tous
% de réseaux avec 1+ isolé	68%	74%	63%	52%	65%
% de réseaux déconnectés	68%	74.5%	70%	52%	66%

La comparaison de ces séries invite à deux remarques : d'une part elles ont la même forme, avec une crête pour les réseaux de trois confidentes. Elles présentent les mêmes valeurs, sauf pour les réseaux de 4 confidentes. Or il s'agit précisément du seuil à partir duquel il est possible qu'aucun confident ne soit isolé, alors que le réseau est composé de deux cliques isolées l'une de l'autre.

La densité, l'existence d'un ou plusieurs isolés, la déconnexion sont largement redondants puisque ces indices enregistrent de façon variée la même existence/inexistence de liens. Plus précisément ils sont absolument homologues aux limites, mais, dans les configurations intermédiaires ils ont une sensibilité différente aux qualités structurelles des réseaux examinés.

Deux processus différents peuvent produire des réseaux déconnectés :

- l'un est "mécaniquement" lié au rapport entre le nombre de paires de confidentes qui se connaissent relativement au nombre total de confidentes ;
- l'autre repose, à nombre égale de paires qui se connaissent et de confidentes, sur les alternatives qu'offre la complexité de la structure.

Le tableau E distingue pour chaque taille de réseau, ceux qui sont connectés ou déconnectés par un effet mécanique du nombre de lien, ou aussi par un jeu structurel. Au total parmi les 74 réseaux comportant au moins 4 confidentes, les seuls où un jeu structurel est possible, 31 (42%) utilisent une combinaison du nombre de liens et de leur arrangement particulier pour produire la connexion ou déconnexion de l'ensemble. A "l'inverse", 110 réseaux, 70% sont définis de façon 'totalisante' par aucun lien ou tous les liens possibles.

Tableau E Déconnexion selon la taille des réseaux, résultant mécaniquement du nombre de liens, ou aussi de leur structuration.

par effet "mécanique" du nombre de liens										
CONNECTES					DECONNECTES					
D=1		0<D<1			0<D<1		0<D<1		0=D	
tl=NBC		tl>NBC-2			tl>NBC-2		tl<=NBC-2		tl=0	
N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
2	13	32%	-	-	-	-	-	28	68%	
3	5	11%	7	15%	-	10	21%	25	53%	
+-----+										
par structuration										
4	4	13%	5	17%	3	10%	4	13%	14	47%
5	0	0%	21	48%	2	4%	0	0%	21	48%
T	22	14%	33	20%	5	3%	14	9%	88	54%   162
T	55		34%		107		66%			

Note : tl=nombre de paires liées; NBC= nombre de confident  
 D= densité; % lignes.

Les règles structurales dont les pratiques de confiance doivent tenir compte si elles veulent maintenir une opacité relationnelle dans le réseau combinent trois paramètres avec des effets de seuils : nombre de confident, nombre d'interconnaissance des confident, arrangement de ces interconnaissances. Jusqu'à trois confident, le jeu est extrêmement contraint par l'introduction de n'importe quel lien entre confident (qu'il préexiste à la confiance ou en soit un effet n'a pas ici d'importance). A partir de quatre confident le jeu s'ouvre : des liens supplémentaires peuvent produire un renforcement de la cohésion de cliques préexistantes, sans mettre en cause la déconnexion globale du réseau.

Dans cet esprit, l'examen des conditions d'existence de n'importe quel lien entre deux confident, doit garder en mémoire que les effets de tels liens sur la structure de l'espace relationnel de la confiance sont très hétérogènes selon principalement la taille des réseaux, secondairement l'appartenance de ce lien à une clique.

1.3.2.4 Les doubles rôles : conjoint et confident, acteur et témoin

Dans le réseau des relations personnelles d'un individu, le conjoint, ou partenaire sexuel stable et principal, peut être un confident. Sachant qu'il s'agit ici de discussions sur la vie affective et sexuelle, cette relation articule deux rôles : les échanges d'affects et de plaisirs (éventuellement de peines), et les échanges de paroles.

Reconnu comme partenaire sexuel le plus officialisé dans le jeu social de l'individu, le "conjoint" représente l'image sociale la plus explicite de la vie sexuelle et affective de l'individu. Sa simple existence, et sa manière d'exister, indique, révèle, à l'environnement relationnel de l'individu une dimension (ou la totalité) de sa vie affective et sexuelle. Dans le réseau, le conjoint est une confiance personnifiée. De plus, il est à la fois sujet et objet, de paroles et de pratiques sexuelles, acteur et témoin, juge et partie, capable d'infirmier ou de certifier des propos que l'individu tient à d'autres sur sa relation affectives et sexuelle avec lui. Pour ces raisons, les confident reliés au "conjoint" constituent un cercle sans doute spécifique de la confiance<sup>3</sup>.

<sup>3</sup>La procédure d'enquête permet de savoir quels confident connaissent le conjoint, seulement si le conjoint a été cité comme confident. C'est une limitation regrettable, car l'hypothèse ci dessus est valable même si le conjoint n'est pas cité comme confident. Il faudrait connaître quels confident connaissent ou non le partenaire sexuel principal.

Il apparaît que la densité n'est pas liée à l'existence du conjoint dans le réseau de confiance ( $\text{Chi}^2=0.83$   $p=0.66$   $\text{DF}=2$ ). Par contre la proportion de réseaux comportant au moins un isolé est plus grande dans les réseaux sans conjoints (74%), que dans les réseaux où le conjoint est cité comme confident (56%,  $\text{Chi}^2=5.83$   $p=0.016$   $\text{df}=1$ ). De même la proportion de réseaux déconnectés est plus grande dans les réseaux sans conjoint (75%), que dans ceux qui en comporte (57%,  $\text{Chi}^2=5.93$   $p=0.015$ ).

Citer le conjoint comme confident impliquerait ainsi une plus grande interconnaissance de l'ensemble des confidents. Dans l'esprit de ce qui a été avancé ci-dessus, l'hypothèse première serait qu'à partir du moment où le témoin-acteur est inscrit dans la circulation de la parole, l'individu, pour mille et une raisons, aurait des confidences plus unifiées, cohérentes, supportant les vérifications croisées par des interlocuteurs se connaissant. Mais les interprétations de cette configuration de la confiance peuvent être diversifiées et demanderaient des analyses particulières qui débordent le cadre de ce papier.

Ayant présenté les grandes caractéristiques des réseaux comme ensemble de relations, nous devons descendre à un niveau plus fin d'analyse pour traiter la question centrale : comment l'interconnaissance des confidents peut être influencée par la similitude de contextes relationnels?

### 1.3.3 Les paires de relations

#### 1.3.3.1 Les données : l'échantillon des paires

La base statistique n'est pas celle des réseaux, mais l'échantillon cumulé des paires possibles dans chacun des 162 réseaux personnels comportant au moins deux confidents. Au total 787 paires de relations documentées sur la variable de contexte/contenu sont examinées. Soit 4.85 paires par individu enquêté.

51% des paires appartiennent à des réseaux d'hommes;

51% des paires appartiennent à des réseaux d'enquêtés ayant de 18-24 ans (50% des enquêtés);

55% des paires proviennent de réseaux comportant 5 confidents. Globalement l'échantillon sur représente les logiques relationnelles des individus ayant un grand nombre de confidents.

#### 1.3.3.2 L'interconnaissance des confidents dans les paires possibles de relations

Dans une paire sur trois, l'enquêté a déclaré que ses confidents se connaissaient entre eux. Un réseau comportant trois relations de confiance, comporte  $(3 \times 2) / 2 = 3$  paires possibles. Schématiquement l'individu moyen confie ses secrets personnels

- à deux confidents qui se connaissent ;
- à un troisième qui ne connaît aucun des deux autres.

La confiance n'implique donc pas une totale opacité des rôles ou une segmentation absolue des relations. L'individu, en se confiant à un partenaire dont il sait qu'il connaît un autre de ses partenaires, accepte que des informations circulent entre eux, éventuellement à son insu.

Mais simultanément les confidences ne jouent pas dans une transparence totale : un confident est isolé des autres. L'individu peut donc tenir deux types de propos intimes, présenter deux figures de lui-même.

Les confidents des femmes et des moins de 25 ans se connaissent peut être un peu plus souvent entre eux (les  $\text{chi}^2$  sont non significatifs ; sexe  $\text{Chi}^2=1.1$   $p=.29$  ; âge dichotomisé  $\text{Chi}^2=2.6$   $p=.1$ )

La taille du réseau de l'individu n'introduit une différence que pour les réseaux de trois : la proportion des paires possibles dont les confidents se connaissent y est plus faible. On retrouve de

manière logique ce qui a été repéré à propos de la déconnexion : elle culmine dans les réseaux de 3 à 74.5%.

Tableau F Interconnaissance dans les paires selon la taille du réseau auquel elles appartiennent.

Taille du réseau	Interconnaissance		Total	
	Non	Oui	%	N
2	68%	32%	5.2	41
3	73%	27%	17.9	141
4	65%	35%	22.2	175
5	69%	31%	54.6	430
Toutes	69%	31%	100.0	787

NB. % ligne dans les cases.  
Chi2= 2.3 p=0.51 df=3

### 1.3.4 Contextes relationnels et interconnaissance des confidents.

Si la relation de confiance est sans doute très personnalisée et élective, elle est aussi inscrite dans certains contextes relationnels. Les individus peuvent essayer de disperser leurs relations entre des contextes totalement différents : il n'y a alors aucune chance de trouver deux relations (une paire possible) présentant le même contexte. C'est la configuration d'opacité maximum. Ils peuvent également instaurer, surtout dans des réseaux un peu étendu (4 ou 5 confidents) des jeux diversifiés : trouvant deux ou trois relations dans un contexte unique, ils discuteront par ailleurs avec des confidents connus dans d'autres cadres relationnels. Nous n'examinons pas ici ce premier niveau où la **composition** du réseau, la distribution des relations dans des contextes similaires / différents serait manipulée stratégiquement par l'acteur.

#### 1.3.4.1 L'homogénéité contextuelle des paires et l'interconnaissance des confidents.

Nous prenons ici la composition du réseau comme une donnée. Les relations sont entretenues dans des contextes différents ou similaires, lorsqu'on examine chaque paire possible de relation confidentes dans le réseau d'un individu. On examine simplement si la similitude de contexte, lorsqu'elle existe, conduit plus fréquemment deux confidents à se connaître l'un l'autre. Ceci manifesterait la pression que peut exercer le cadre social pour lever l'opacité relationnelle de la confiance.

Pour que cette pression puisse s'exercer, nous supposons qu'il suffit qu'un contexte soit commun aux deux relations : l'existence d'un seul contexte commun rend possible la rencontre des confidents et une inter-reconnaissance favorisée par le fait qu'ils ont, dans ce contexte, une connaissance commune, l'enquêté. Nous dirons alors que la paire est homogène contextuellement. Cette définition oblige à exclure de la construction d'un index d'homogénéité le contexte "conjoint", qui a une probabilité quasi nulle<sup>4</sup> de se trouver dans les deux relations d'une paire.

<sup>4</sup> "Conjoint" regroupe en fait conjoint, concubin, partenaire sexuel stable. Il est donc possible qu'un individu, soit ayant changé de partenaire sexuel, soit en ayant deux simultanément, puisse avoir avec chacun une relation de confiance.

Tableau G Proportion des paires dont les confidents se connaissent, selon que la paire est homogène ou hétérogène.

	Proportion de paires dont les confidents se connaissent parmi				Toutes paires N
	paires homogènes		paires hétérogènes		
	Na	%a	Nb	%b	
Tous	386	31%	401	31%	787
Hommes	224	30%	177	29%	401
Femmes	162	33%	224	33%	386
18-24 ans	214	31%	189	37%	403
25-59 ans	172	32%	212	25%	384

Note : Na nombre total de paires homogènes, Nb hétérogènes.

%a proportion de paires homogènes dont les confidents se connaissent;

%b proportion de paires hétérogènes dont les confidents se connaissent;

Pour les relations de confiance, globalement, la chance qu'une paire de confidents du même individu se connaissent entre eux est indépendante de la similitude ou différence des contextes des deux relations. ( $\chi^2 = 0.02$   $p = .89$   $df = 1$ )

Cette logique relationnelle de la confiance est homologue dans des sous-populations caractérisées par le sexe ou l'âge. Dans aucune de ces sous-populations la similitude ou la différence contextuelle de deux relations de confiance n'influence la chance que les confidents se connaissent entre eux.

#### 1.3.4.2 Logique "réseau", logique "relationnelle", logique contextuelle.

Cette absence globale d'effet des contextes sur l'interconnaissance des confidents peut masquer des disparités entre les différents contextes. Cependant, comme le montre le tableau G, quels que soient les contextes considérés, dans une paire dont seulement une (hétérogène), ou les deux (homogène) relations sont citées pour un contexte donné, l'interconnaissance des confidents est équiprobable (tous les  $\chi^2$  sont largement non significatifs). Il est notamment tout à fait remarquable que la chance d'interconnaissance de deux confidents, tous deux cités comme parents ne soit pas en elle-même forte, et notoirement plus forte que celle de toute autre paire homogène : y compris au sein de la parenté (celle de l'enquêté et/ou de son conjoint) la confiance parvient à glisser entre les mailles du filet, à privilégier des partenaires ne se connaissant pas.

Tableau H Proportion des paires dont les confidents se connaissent, selon l'homogénéité pour un contexte particulier.

	Proportion de paires dont les confidents se connaissent parmi				Toutes paires N
	paires homogènes		paires hétérogènes		
	Na	%a	Nb	%b	
Voisin	8	38%	50	28%	58
Collègue	50	30%	120	30%	170
Parenté	92	33%	278	31%	370
Sociabili.	249	34%	262	33%	511
Conseil	73	33%	85	38%	158

Note : Na nombre total de paires homogènes, Nb hétérogènes.

%a proportion de paires homogènes dont les confidents se connaissent;

%b proportion de paires hétérogènes dont les confidents se connaissent;

Compte tenu des logiques structurelles différentes liées à la taille des réseaux, l'effet de l'homogénéité sur l'interconnaissance pourrait y être différent. Mais, à nouveau, l'effet de

l'homogénéité sur l'interconnaissance est insignifiant pour chaque sous-ensemble de paires regroupées selon la taille des réseaux d'où elles proviennent.

#### **1.4 CONCLUSION : L'OPACITE DU ROLE DE CONFIDENT**

Pratiquement, deux confidents d'un individu, n'ont pas plus de chance de se connaître s'ils sont tous les deux ses collègues, que si l'un est quelqu'un de sa famille et l'autre un collègue de travail.

Le rôle "confident" est compatible avec un ensemble d'autres rôles, plutôt avec ceux qui s'inscrivent dans la parenté et dans les relations de sociabilité. L'individu qui engage deux relations caractérisées par le même contexte (sa parenté et celle du conjoint, les collègues de travail, les gens avec qui il prend ses loisirs, etc) s'arrange pour que cette similitude de contexte et de rôle n'ait pas d'effet spécifique sur la chance que ces deux partenaires puissent se connaître alors qu'il est aussi engagé avec chacun d'eux dans une relations de confiance. Ceci représente une forme particulièrement élaborée de gestion d'une "opacité de rôle".

#### **Références :**

- EKEH, Peter P. 1974, Social exchange theory; The two traditions.  
Cambridge : Harvard University press.
- BLAU, Peter M. 1968, 'Interactions :Social Exchange' Pp.452-458 in David L. Sills, ed., International Encyclopedia of the Social Sciences, Volume 7. New York : Macmillan and The free Press.
- BURT, R. 1987, A note on strangers, friends and happiness.  
Social Network. N°9, Pp.311-331
- HOMANS G.C. 1958, 'Social behavior as exchange.'  
American Journal of Sociology. N.63 Pp.597-606
- MERTON, Robert K. 1957, Social Theory and Social Structure. Glencoe : The Free Press.  
Trd. Fse. H.MENDRAS, Elements de théorie et méthode sociologique.  
Paris : Plon, 2 eme ed 1965.
- LEVI STRAUSS 1949, Les structures élémentaires de la parenté.  
Paris,
- EMMERSON, Richard M. 1972, 'Exchange Theory Part II; Exchange Relations, Exchange Networks and Groupes as Exchange Systems' in Joseoh Berger, Morris Zelditch, and Bo Andersons, eds., Sociological Theoies in Progress Vol II. Boston : Hougton-Mifflin.
- GOULDNER, Alvin W. 1960, 'The Norm of Reciprocity : a preliminary statement' American Sociological Review,25 : Pp.161-179